# Le programme d'armement 1996

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **141 (1996)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-345653

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Le programme d'armement 1996

**La *RMS*, dans son numéro spécial « Armement » de mai dernier, a présenté le Système d'exploration électronique échelon du corps d'armée, les radio-téléphones *SE-235/435*, la dernière version du *Piranha*. Elle poursuit, ce mois, avec les principales autres acquisitions proposées par le Conseil fédéral.**

La part nationale du programme d'armement 1996 est de 926 millions (58 %) qui se répartissent à raison de 96 % pour l'industrie privée et 4 % pour les entreprises industrielles du Groupement de l'armement. Les commandes de matériel étranger vont susciter des commandes compensatoires auprès de l'économie suisse. L'ordre de grandeur de telles affaires est de 365 millions de francs. En tenant compte de la participation indirecte et en prenant une valeur de 180 000 francs de chiffre d'affaires annuel par poste de travail, on arrive avec le programme d'armement 1996 à un effet sur l'emploi de 7200 personnes-année, en d'autres termes, plus de 1400 personnes peuvent être occupées pendant 5 ans.

## Système de coordination du tir de la DCA avec les mouvements de l'aviation

Ce système coordonne l'engagement des moyens dont disposent les Forces aériennes pour en optimaliser les effets. Il assure, d'une part, un maximum de liberté de mouvement à nos avions de combat et, d'autre part, une haute efficacité à la DCA. Il s'agit, au premier chef, d'éviter que nos appareils soient atteints par notre DCA. De nos jours, il est impossible de séparer les champs d'action de la DCA et des avions de combat. Le missile léger antiaérien *Stinger*, non seulement, permet une très grande mobilité d'engagement, mais il provoque une augmentation considérable du nombre des armes de DCA engagées sur le territoire suisse.

Le nouveau système, en fonction des mouvements de notre aviation, donne à notre DCA différents degrés d'autorisation d'engagement. Il évalue, grâce au système de surveillance de l'espace aérien *Florida* (à l'avenir *Florako*), la position de nos avions et ceux de l'adversaire. Les engagements planifiés par l'aviation sont pris en compte. Les données significatives sont transmises par émetteur à onde courte à des récepteurs qui se trouvent dans chaque unité de feu de la DCA, lui donnant à chaque instant le degré d'autorisation de feu dans son espace de tir. Les mouvements aériens de l'adversaire sont aussi signalés.

Ascom Systec S.A. à Mägenswil fournit le système, la part produite dans le pays s'élevant presque à 100 %. L'introduction de ce matériel aura lieu en 1998 et 1999.

## Stations à faisceaux hertziens R-916 et appareils de chiffrage des faisceaux 93

Le message qui accompagnait le programme d'armement 1995 signalait que d'autres moyens de transmission étaient nécessaires pour le réseau intégré de transmission militaire (RITM). Les 450 stations *R-916* sont des versions modernisées des stations *R-915* acquises précédemment. Les possibilités de décentralisation des stations augmentent grâce aux 100 appareils de chiffrage des faisceaux (une première tranche figurait dans le programme d'armement 1995).

Alcatel STR S.A. à Zurich livre les stations à faisceaux hertziens, tandis que Omnisec AG à Regensdorf fournit les appareils de chiffrage. Les livraisons s'effectueront entre 1997 et 1999.

## Téléphone de campagne 96

Cette acquisition permettra d'équiper les formations jusqu'au niveau du bataillon d'un système simple et automatique de liaison de campagne par fil. Celui-ci permet de raccorder jusqu'à 30 stations téléphoniques sur un fil de 6 km au maximum. L'utilisateur peut raccorder son téléphone là où il en a besoin, sans changer de numéro d'appel. On peut mener jusqu'à 7 conversations simultanées et indépendantes. Il n'y a pas besoin de centrale, chaque station contenant l'électronique nécessaire. Il y a possibilité de se raccorder au réseau des PTT, à des réseaux manuels ainsi qu'à des réseaux radio.

C'est le système *Awitel* de Siemens Suisse S.A. qui a été choisi. Ce matériel, totalement produit en Suisse, sera introduit à la troupe dans les années 1997 à 2000.

*Téléphone de campagne 96 (tf camp 96).*

## Amplificateur de lumière résiduelle 95 et viseur de nuit

Ce système comprend une paire de lunettes, un appareil de poche et un appareil portatif ; il permet l'exploration et la surveillance nocturne sur de petites distances. L'amplification de la lumière résiduelle, comme la technique bien plus sophistiquée de la vision thermique, n'est pas détectable, puisque purement passive. Elle utilise la lumière qui provient de la lune, des étoiles dans le spectre infrarouge ainsi que la lumière diffuse de sources artificielles. Contrairement aux appareils de vision thermique, l'amplificateur doit bénéficier d'un minimum de lumière. Le viseur de nuit pour le *Fusil d'assaut 90* se compose d'une lunette et d'une torche à laser qui émet pendant quelques secondes, durant la visée, un rayon invisible à l'œil nu. A l'aide des lunettes amplifiant la lumière résiduelle, le tireur peut voir la réflexion du rayon laser.

Leica-Heerbrugg S.A. et ILLE S.A. à Urdorf fournissent ces matériels. L'introduction s'effectuera sur une période de 5 ans, à partir de 1998.

## Munition autoguidée de lance-mines 12 cm

La munition autoguidée, dite « intelligente » s'utilise contre des cibles ponctuelles et mobiles, en particulier des blindés ; elle est tirée comme de la munition conventionnelle, mais elle est capable de détecter un but et de se diriger sur lui d'une manière autonome. Développée sous le nom de *Strix* en Suède, cette munition dispose d'une tête chercheuse dotée d'un capteur infrarouge de haute sensibilité qui est activé durant la descente et qui observe la zone du but, captant la radiation thermique des buts éventuels. Les signaux captés sont transformés par l'électronique de visée en une image digitale. Le projectile se dirige alors vers le but grâce à des tuyères de direction. Lors de l'impact, une charge creuse de haute puissance est mise à feu.

Cette munition de Bofors AB à Karlskoga (Suède), qui sera utilisée dans un premier temps par les lance-mines de forteresse,

augmente considérablement la puissance de feu d'une telle arme. Dans un deuxième temps, elle sera à disposition pour les lance-mines mobiles. La livraison s'échelonnera entre 1999 et 2000. Vers l'an 2000, une munition similaire pour le calibre 15,5 cm devrait être disponible.

## Installations d'instruction au tir pour obusiers blindés

Notre armée dispose de 581 obusiers blindés *M-109*, dont une première tranche de 165 a été revalorisée avec le programme d'armement 1995. L'acquisition de simulateurs modernes d'instruction au tir, de 6 tourelles chacun, pour les places d'armes de Bière et de Frauenfeld, permettra de faire de substantielles économies sur les munitions, de ménager les matériels et l'environnement. Ces installations seront utilisées d'abord pour les obusiers blindés non revalorisés, puisqu'ils sont les plus nombreux et que leur engagement est plus exigeant, d'importantes procédures n'étant pas automatisées. L'intégration ultérieure des mesures de revalorisation sur les simulateurs est garantie.

Des images digitalisées, représentant des scénarios de combat, apparaissent dans les oculaires des tourelles. Le « terrain d'exercice » a un diamètre de 8 km. Le paysage, les constructions et les objectifs mobiles pour le tir à vue ainsi que les effets du tir (recul et effet du projectile) sont reproduits au plus près de la réalité.

La Société suisse d'électronique à Berne, avec deux principaux sous-traitants (Sintro Electronics à Interlaken et Van Halteren Metaal à Bunschoten/Pays-Bas), fournit les simulateurs. La part suisse de cette acquisition est d'environ 60 %. L'installation de Frauenfeld sera en service en 1998, celle de Bière en 1999.

## Veste de protection balistique

L'utilisation de telles vestes s'est imposée partout dans le monde pour la protection contre les éclats et les effets des armes à feu portatives, sur le champ de bataille, mais surtout lors d'engagements subsidiaires et de missions de main-

### Le programme d'armement 1996 dans le détail

| Matériel/Système | Crédit (millions) de francs) |
|---|---|
| Système de coordination du tir de la DCA avec les mouvements de l'aviation | 36 |
| Système d'exploration électronique échelon du corps d'armée | 174 |
| Stations de liaison par faisceaux hertziens R-916 et installations de chiffrage 93 | 100 |
| Combiné téléphonique de campagne 96 | 52 |
| Radio-téléphone SE-235/435 | 490 |
| Amplificateur de lumière résiduelle 95 et viseur de nuit | 89 |
| Munition autoguidée de lance-mines 12 cm | 91 |
| Véhicule de transport de troupes blindé à roues pour l'infanterie | 284 |
| Camions tout-terrain 6/10 t | 95 |
| Installations d'instruction au tir pour obusiers blindés | 47,5 |
| Equipement de déblaiement pour les troupes d'aide en cas de catastrophe | 42 |
| Vestes de protection balistique | 52 |
| Matériel pour postes sanitaires auxiliaires | 41,5 |
| **Total programme d'armement 1996** | **1594** |

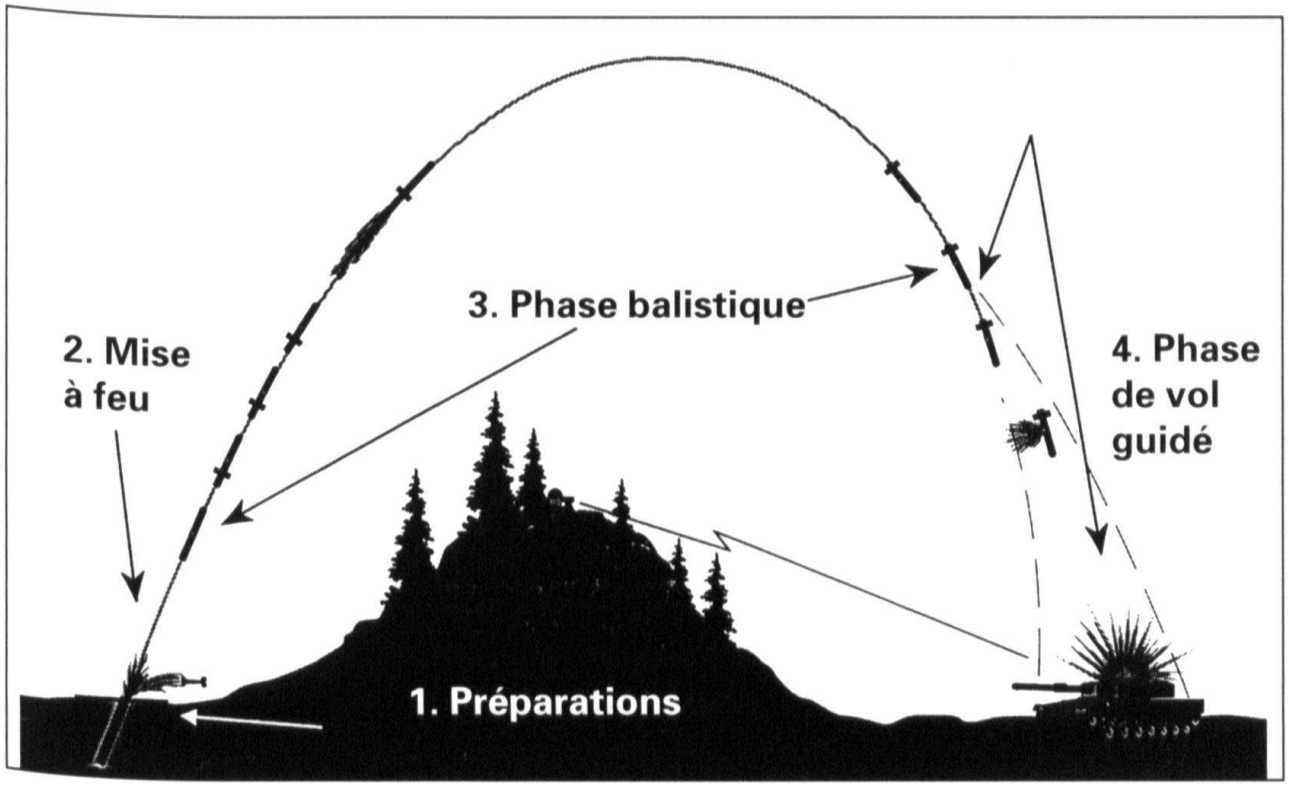


*Munition de lance-mines de 12 cm (principe de fonctionnement).*

tien de la paix. Armée 95 comprend des bataillons de fusiliers territoriaux spécialement formés pour la protection d'objets et pour des missions d'aide aux autorités civiles. Suivant la situation, d'autres troupes pourraient recevoir de telles missions.

Pour le moment, l'armée ne dispose que de quelques vestes pare-éclats et de quelques vestes de protection renforcée. Ces dernières, malgré leur poids de 20 kg, n'offrent pas toute la protection souhaitable et limitent par trop la liberté de mouvement. La nouvelle veste, de construction modulaire, protège contre les éclats et contre les projectiles. Sans charger inutilement son porteur, elle offre une protection bien meilleure que celles dont on dispose actuellement. Là où se trouvent des organes vitaux (poitrine, région lombaire, dos), on peut insérer des plaques de blindage supplémentaires en céramique. La veste pèse 5 kg, avec les plaques, elle fait un peu plus de 10 kg.

Le choix s'est porté sur le produit de la firme Testudo à Schaffhouse. Les commandes seront attribuées à plusieurs fournisseurs selon les règles de la concurrence.

**RMS**